

## Communiqué de presse

Lattes, le 17 juillet 2024

# « Organiser le foncier viticole de demain en Languedoc-Roussillon »

Le mercredi 10 juillet 2024 au siège des vins Pays d'Oc IGP, la Fédération Intersud de France, sous l'égide de son Président Jacques Gravegeal, a organisé une réunion de travail avec la SAFER Occitanie où étaient également conviées les Fédérations de la Coopération Agricole d'Occitanie et des Vignerons Indépendants d'Occitanie, ainsi que l'Union des Entreprises Viticoles Méridionales (UEVM) et la Chambre d'Agriculture d'Occitanie.

Le contexte général du vignoble français suscite le besoin d'une restructuration par une réduction définitive ou temporaire de son potentiel viticole. **Face à ce nouveau défi et suite aux premières estimations réalisées par France AgriMer, Jacques Gravegeal a présenté les enjeux de la filière viticole du Languedoc-Roussillon** en précisant que le travail à mener avec la SAFER était consolidé dans le Contrat de Filière Régional où chacun des participants est partie prenante. « *La SAFER peut nous aider à engager de la pertinence et du message sur le terrain. Il faut accompagner, consolider et surtout ne pas détruire des surfaces sans appréhender les enjeux collectifs du territoire.* »

**Dominique Granier, Président de la SAFER Occitanie, a tenu à clarifier que « cette rencontre n'a pas pour enjeu de déterminer une position favorable ou contraire à l'arrachage. Notre rôle aujourd'hui tous ensemble est de préparer le foncier viticole de demain. »**



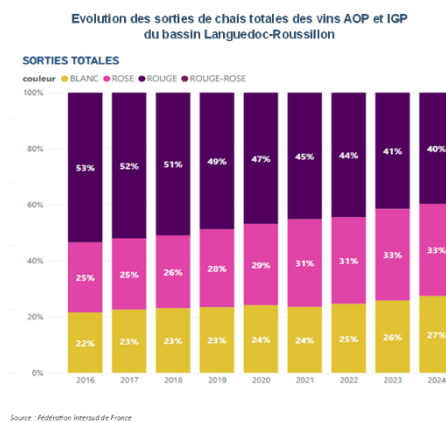
De gauche à droite : Alexandre THEY – Président des Vignerons Indépendants d'Occitanie, Stéphane CHAMPAY – Directeur Général des Vignerons Indépendants Occitanie, Jean-Benoît CAVALIER – CIVL et Fédération Intersud de France, Jérôme JOSEPH, CIVL et UEVM, Valérie BASTOUL – Directrice Générale de la Coopération Agricole d'Occitanie, Fabien CASTELBOU – Président des Vignerons Coopérateurs de l'Hérault, Trésorier Adjoint du Syndicat des Producteurs de Vin de Pays d'Oc, Florence BARTHES – Directeur Général Pays d'Oc IGP, Jacques GRAVEGEAL – Président de la Fédération Intersud de France et du Syndicat des Producteurs de Vin de Pays d'Oc, Dominique GRANIER – Président de la SAFER Occitanie, Sébastien PONS – Secrétaire Général du Syndicat des Producteurs de Vin de Pays d'Oc – Trésorier Fédération Intersud de France, Sophie NOGUES – Présidente du Comité Technique Départemental de l'Hérault SAFER, Hervé FLAMENT – Directeur Général Adjoint de la SAFER Occitanie, Romain PELADAN – Chargé de Mission Direction Générale de la SAFER Occitanie.

Étaient excusés : Pierre BORIES – Président du CIVL, Denis CARRETIER – Président de la Chambre d'Agriculture d'Occitanie – Secrétaire Général Adjoint du Syndicat des Producteurs de Vin de Pays d'Oc, Jérôme DESPEY – Président du Conseil Spécialisé Vin France AgriMer – Vice-Président du Syndicat des Producteurs de Vin de Pays d'Oc, Jean-Marie FABRE – Président des Vignerons Indépendants de France - Vice-Président du Syndicat des Producteurs de Vin de Pays d'Oc et Jean-Claude MAS – Président de l'UEVM - Ludovic ROUX – Président des Vignerons Coopérateurs d'Occitanie

## Pour un vignoble languedocien d'avenir

Les forces en présence se sont accordées sur la nécessité de faire le bon constat et de calibrer le bon objectif pour accompagner au mieux ceux qui souhaitent arrêter l'activité viticole tout en garantissant au vignoble de demain, une adaptation essentielle aux marchés pour ceux qui veulent se restructurer mais aussi un avenir pour les jeunes.

Plusieurs critères ont été recensés à partir de l'évolution du vignoble Languedoc-Roussillon avec une attention très particulière pour le **maintien des surfaces en blanc** mais également le **besoin de croiser les cibles marchés et les profils vins attendus** avec la **contrainte climatique des territoires**. La SAFER dispose de nombreux outils pour réaliser ce travail. Toutefois, il faut être extrêmement méthodique pour réaliser cette étude afin de pouvoir répondre aux demandes et accompagner les évolutions.



## Création d'un comité de Pilotage pour une plus grande réactivité

A l'issue de cette réunion de travail, il a été **acté la mise en place d'un Comité de Pilotage avec des objectifs clairs pour une réactivité à très court terme** :

- Un pilotage de gestion de l'offre défini par la Fédération Intersud de France et partagé entre l'Amont et l'Aval.
- Une définition des profils de vins attendus pour des marchés ciblés au travers d'une segmentation tenant compte des vins à indication géographique : AOP / IGP mais aussi des vins sans IG gérés à partir de notre bassin.
- Des territoires Test pour déployer ensuite un mode opératoire restructuration performant à l'échelle de l'ensemble du vignoble sur lesquels les Fédérations Coopération Agricole d'Occitanie et Vignerons Indépendants d'Occitanie vont être les principaux acteurs.

Le 1<sup>er</sup> Comité de Pilotage réunissant SAFER et la filière viticole du Languedoc-Roussillon s'est réuni le 16 juillet 2024.